

Une nouvelle voie verte aménagée Le long de la rd 79b pour relier la Bijude à Cambes-en-Plaine

La nouvelle voie verte aménagée au niveau du rond-point de la Bijude et jusqu'au centre de Cambes-en-Plaine a été inaugurée le lundi 14 mars 2022. Elle facilite ainsi la liaison entre les communes de Biéville-Beuville, Cambes-en-Plaine, Épron et les aménagements situés le long de la RD7 et du boulevard urbain nord.

Face au dérèglement climatique et à la nécessité de déployer des **mobilités plus durables**, Caen la mer s'est doté, depuis 2019, d'un **schéma cyclable communautaire** afin d'identifier les aménagements permettant de relier les communes du territoire entre elles. Objectifs : développer le maillage cyclable lorsque cela est possible, pour le rendre plus attractif et faciliter la pratique du vélo au quotidien.

En 2022, un montant de **3 millions d'euros** sur le budget général de Caen la mer sera consacré à la réalisation de nouveaux aménagements.

Cette nouvelle voie verte inscrite dans les priorités de réalisation de ce dispositif structurant, vient ainsi compléter le maillage existant.

POUR UNE CIRCULATION PARTAGÉE ET SÉCURISÉE

Pour la **sécurité des cyclistes et des piétons**, l'accès aux arrêts de bus situés à la sortie du rond-point a été repensée. Des quais de plain-pied et deux plateaux ont ainsi été installés aux abords de la traversée piétonne. Ce dispositif amène les automobilistes à réduire leur vitesse. La circulation dans cette zone est d'ailleurs limitée à 30 km/h. Une signalisation spécifique (peinture au sol) a, par ailleurs, été mise en place sur les ralentisseurs afin de marquer la continuité de l'itinéraire cyclable, en parallèle des passages piétons.

Cette opération réalisée par les équipes de la direction de l'espace public de Caen la mer, a été rendue possible notamment grâce au Département du Calvados qui a facilité la réalisation du projet en fournissant les permissions de voirie nécessaires. Cet aménagement a également pu voir le jour en concertation avec les agriculteurs propriétaires des deux champs situés aux abords de la RD 79b qui ont cédé à Caen la mer 1519 m² de leurs terrains respectifs. De plus, dans le cadre de cet aménagement, la structure de la voie verte a été renforcée au niveau des entrées de champs afin de faciliter l'accès des agriculteurs et **garantir la durabilité de l'aménagement**.

UNE PART BELLE FAITE À LA VÉGÉTALISATION

Accolée à des terres agricoles, **une haie a été plantée tout au long du tracé**, entre les champs et la voie partagée, afin de les préserver. Au total, près de 370 pieds d'essences variées ont été plantés pour constituer cette haie : houx, noisetier, troène, chèvrefeuille... 120 rosiers et 30 cistes viennent quant à eux embellir l'îlot central de la RD7 (sur l'axe Caen-Douvres) au niveau des arrêts de bus. Plus de **1200 m² de gazon** viennent compléter cette végétalisation. Enfin, une bande enherbée d'un mètre sépare cette voie verte d'une largeur de trois mètres, de la route départementale pour sécuriser les usagers.

CHIFFRES CLÉS :

- **Coût** : 255 894,48 € TTC
- **Financeurs** : Communauté urbaine Caen la mer / État (dotation de soutien à l'investissement local pour 42% du coût du projet).
- **Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre** : Communauté urbaine Caen la mer
- **Longueur aménagée** : 300 mètres

ROULEZ BRANCHÉS !

Et si vous passiez au vélo ? Afin de soutenir le déploiement des modes de déplacement actifs sur le territoire, **Caen la mer participe aux dispositifs d'aides à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE).**

Conditions et renseignements :

[Aide de Caen la mer pour l'achat de Vélo à Assistance Electrique | Caen la mer](#)

Besoin de calculer votre itinéraire vélo ?

Pensez à l'application gratuite
Geovelo : www.geovelo.fr

